



Municipalité
1513 Hermenches

Rapport de la Municipalité d'Hermenches au Conseil Général sur sa gestion durant l'année 2024 Préavis N° 02 - 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux :

- a. Art. 93c de la loi sur les Communes (LC)
- b. Art. 85 du Règlement pour le Conseil Général d'Hermenches

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport de gestion relatif à l'exercice 2024. Les objets sont énoncés dans l'ordre qui figure au plan comptable.

Les comptes communaux, arrêtés au 31 décembre 2024, figurent comme prévu dans un fascicule séparé.

TABLES DES MATIERES

1.	AUTORITES ET ADMINISTRATION	3 à 5
101	CONSEIL GENERAL Membres du bureau durant l'année 2024 Séances du Conseil Général Préavis	
102	MUNICIPALITE Membres de la Municipalité durant l'année 2024	
11	ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL	
15	AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS	
2.	FINANCES	6
3.	DOMAINES ET BÂTIMENTS	6 - 7
31	TERRAINS (Esserts)	
32	FORÊTS	
35	BÂTIMENTS	
351	Villa	
352	Pressoir	
353	Battoir	
354	Refuge et Stand de tir	
355	Collège	
356	Congélateur	
4.	TRAVAUX	7 - 9
41	SERVICE TECHNIQUE	
43	ROUTES	
44	CIMETIERE	
442	Place de jeux	
452	Déchetterie	
461	Réseau d'égouts et d'épuration	
5.	INSTRUCTION PUBLIQUE	9 - 10
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	
53	TRANSPORT	
6.	POLICE	10
61	CORPS DE POLICE	
66	PROTECTION CIVILE	
8.	SERVICES INDUSTRIELS	10
81	SERVICE DES EAUX	
	CONCLUSIONS & SIGNATURES	10 - 11

1. AUTORITES ET ADMINISTRATION

101 CONSEIL GENERAL

Membres du bureau durant l'année 2024

NOMS	FONCTIONS
Danalet Jean-Luc	Président
Rod André	Vice-président
Déglon Laetitia	Secrétaire
Dutoit Stéphanie	Scrutatrice
Gavillet Jean-Marc	Scrutateur
Merminod Jérôme	Scrutateur suppléant
Séchaud Bernard	Scrutateur suppléant

Séance du Conseil Général

En 2024, le Conseil Général s'est réuni quatre fois en séance ordinaire soit :

- Mardi 16 avril à 20h00
- Jeudi 27 juin à 20h00
- Mercredi 9 octobre à 20h00
- Mercredi 11 décembre à 20h00

Préavis

Lors des séances précitées, la Municipalité a présenté 12 préavis sur lesquels le Conseil Général s'est prononcé favorablement :

Préavis no 1 / 2024	Modification de l'article no 32 du règlement du Conseil Général de la Commune d'Hermenches
Préavis no 2 / 2024	Demande de crédit d'étude pour la pose d'infrastructures de liaison entre le Village et le quartier de la « Moille-Cugy »
Préavis no 3 / 2024	Dépenses exceptionnelles pour le remplacement partiel de la conduite d'amenée des eaux de fontaines communales
Préavis no 4 / 2024	Comptes 2023
Préavis no 5 / 2024	Rapport de gestion 2023
Préavis no 6 / 2024	Demande de crédit supplémentaire au budget 2024 pour la reconstruction du mur du battoir
Préavis no 7 / 2024	Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions
Préavis no 8 / 2024	Arrêté d'imposition
Préavis no 9 / 2024	Crédit d'investissement complémentaire pour l'étude du Plan d'Aménagement Communal (PACom)
Préavis no 10 / 2024	Budget 2025

Préavis no 11 / 2024	Demande de crédit pour la modification de la STAP et des infrastructures de liaison pour le raccordement au réseau de l'EMB
Préavis no 12 / 2024	Demande de crédit pour le remplacement d'un tronçon du collecteur d'eau claire au chemin de Pélaud

102 MUNICIPALITE

Membres de la Municipalité durant l'année 2024

NOMS	FONCTIONS
Crausaz Sylvain	Syndic
Fiaux Didier	Vice-syndic
Ischer Nathalie	Municipale
Roussel Eric	Municipal
Cosandey Patrick	Municipal depuis le 19 février 2024
Dutoit Olivier	Municipal du 1 janvier au 15 février 2024

La Municipalité a siégé 25 fois durant l'année et de nombreux dossiers en cours ont pu être finalisés.

Le traitement de la Municipalité est plus élevé que le budget 2024. Cette augmentation est principalement liée aux travaux de la route, tout en tenant compte des remboursements des Codir d'associations dont les municipaux sont membres.

11 ADMINISTRATION ET PERSONNEL COMMUNAL

Le bureau communal est ouvert les jeudis entre 10h30 et 13h00 ainsi que les lundis sur rendez-vous.

La commune a deux employés engagés à temps partiel, à savoir :

NOMS	FONCTIONS & TAUX D'OCCUPATION
Crausaz Cédric	Boursier à 35%
Dégion Laetitia	Secrétaire municipale et préposée du 1 ^{er} janvier au 30 avril 2024
Gex-Fabry Myriam	Secrétaire municipale et préposée à 40% depuis le 1 ^{er} mai 2024

La commune mandate également certaines personnes pour divers travaux d'entretiens payés aux forfaits ou à l'heure, à savoir :

NOMS	FONCTIONS – FORFAITS OU A L'HEURE
Delattre Caroline	Concierge du battoir
Pereira Rosa	Concierge du collège et congélateur
Dewarrat Chantal	Concierge du refuge
Dewarrat Daniel	Concierge du refuge / remplacement dès le 1 oct.

Jayet Roger	Entretien du cimetière et de la STEP
Entreprise JCT	Travaux de voirie
Rod André	Entretien divers

Durant l'année, chaque municipal s'engage dans divers travaux communaux ou préparatifs lors d'événements.

La Municipalité a mandaté une personne pour le classement des archives communales.

En date du 31 janvier 2024, Madame Laetitia Déglon a démissionné de son poste de secrétaire municipale et réposée au contrôle des habitants avec effet au 1^{er} mai 2024.

Contrôle des habitants

Durant cette année 2024, le contrôle des habitants a enregistré :

- 27 nouveaux habitants ainsi que 4 naissances,
- 37 départs de la commune ainsi que 2 décès.

Au 31 décembre 2024, la population de la commune se répartissait ainsi :

Suisses	Hommes	168	Dont	36	De 0 - 16 ans
	Femmes	153	Dont	18	De 0 - 16 ans
Etrangers	Hommes	29	Dont	1	De 0 - 16 ans
	Femmes	22	Dont	2	De 0 - 16 ans
Total		372	Dont	57	De 0 - 16 ans

15 AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS

Durant l'année, 8 autorisations de manifestations ont été délivrées :

- Chandeleur en février,
- Marché artisanal en mars et en décembre,
- Tir fédéral en campagne en mai,
- Tour de Jeunesse en juin et en novembre,
- 38^{ème} tir du 1^{er} août en juillet,
- Fête du 1^{er} août.

La Municipalité a participé à plusieurs événements :

- Le 17 janvier, 90 ans de Madame Odette Chalet,
- Le 31 janvier, visite annuelle du Préfet,
- Le 3 mai, Journée des communes du district à Dompierre,
- Le 8 juin, Journée de l'UCV à Aigle,
- Le 21 juin, 90 ans de Monsieur Samuel Métraux,
- Le 7 octobre, Souper des 4 communes (Syens, Vulliens, Vucherens et Hermenches) organisé à Vulliens,
- Le 15 novembre, sortie du personnel au Musée Sherlock Holmes à Lucens,
- Le 7 décembre, fondue de fin d'année qui est également l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants et nouveaux citoyens. Cette année, aucune inscription n'a été enregistrée pour ce traditionnel accueil,
- Le 15 décembre, Noël du village.

2. FINANCES

Les impôts sur le revenu et la fortune sont stables et conformes aux chiffres annoncés lors de la présentation du budget. La bonne surprise provient des impôts conjoncturels, qui ont augmenté de CHF 42'000.-, mais qui malheureusement vont également augmenter notre participation à la cohésion sociale.

Le calcul des dépenses thématiques est basé sur un point d'impôt à CHF 10'022.-. Le déficit budgétisé à CHF -214'661.- s'est finalement soldé à CHF -294'773.-. Cette différence s'explique d'une part, par la prise en charge des frais liés au mur du battoir sur le compte 61500 3141 51 et dont une partie seulement avait été budgétisée, et d'autre part, par un retour des dépenses thématiques moins favorable de 68% (budgétisé à 72%). Le retard pris au début des travaux nous péjore sur ce point. Il pourrait toutefois être compensé si les taux d'intérêts continuent à baisser jusqu'à la consolidation de nos emprunts.

A noter que le système des dépenses thématiques sera abandonné au 01.01.2025. Au vu des sommes annoncées par les communes, il semble que le taux de retour pourrait avoisiner les 60-65%.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

31 TERRAINS (Esserts)

Suite à la remise des Esserts no 30-31-32-33 et 34, au lieu-dit « Le Mont », nous avons pu effectuer une nouvelle répartition des terrains communaux. Nous avons profité de cette nouvelle répartition pour rédiger une « Directive concernant la location des terrains agricoles de la commune d'Hermenches » qui détermine les usages et les affectations des parcelles communales.

32 FORÊTS

La progression des attaques du bostryche dans toute la Suisse n'épargne malheureusement pas nos forêts. Ce sont 386 m³ d'épicéas scolytés qui ont été exploités dans nos forêts communales en 2024. La perte financière de ces exploitations forcées est toujours subsidiée à hauteur de 80% par le canton. Les 20% restant sont à la charge des communes.

Divers secteurs du bois de Ban ont été reboisés avec de l'orme de montagne, du cerisier, de l'érable plane, du tilleul petite feuille ainsi que du chêne rouvre et charme pour une surface totale de 1,47 hectares. Les soins courants aux jeunes peuplements, qui occupent 15,2 hectares, ont été entrepris.

La participation de la commune aux frais du Groupement forestier de la Menthue s'élève à CHF 20'830.-, dont CHF 13'0470.- pour la part administrative et CHF 7'360.- pour la part d'exploitation.

Afin de diversifier les recettes du Groupement forestier, la vente de certificats CO₂ est actuellement à l'étude. Cette nouvelle option devrait se concrétiser d'ici à la fin 2025.

35 BÂTIMENTS

351 Villa

Grâce aux travaux de la rue du Village, nous avons pu remettre à neuf l'espace bitumé devant l'accès du garage de la villa. Les deux piliers de l'entrée ont également été repeints.

352 Pressoir

- Le pressoir n'a jamais été utilisé durant cette année.
- Un sondage sur l'avenir du pressoir a été inséré dans le tout ménage du mois de mai 2024 afin que les villageois nous transmettent leurs idées. Seules 3 propositions ont été reçues.

353 Battoir

- 31 jours de réservation ont été comptabilisés en 2024 y compris pour les utilisations internes à la commune.

354 Refuge et Stand de tir

- 64 jours de réservation ont été comptabilisés 2024 y compris pour les utilisations internes à la commune.
- Notre concierge étant en arrêt maladie, nous avons trouvé une personne pour effectuer son travail ad intérim.

355 Collège

- Une salle du collège ainsi que 4 places de parcs sont toujours louées à une entreprise.
- La salle du bas est louée pour les cours de Pilates qui se tiennent les mercredis matin et ponctuellement les jeudis.
- Les salles du bas et du haut sont régulièrement utilisées par les sociétés locales.

356 Congélateur

- Le nombre de cases louées est de 92.

4. TRAVAUX

41 SERVICE TECHNIQUE

AISTBV a transmis tous les chiffres de traitement pour 2024 :

- 14 autorisations
- 1 demande préalable
- 1 dispense d'enquête
- 6 enquêtes publiques
- 1 permis d'habiter

43 ROUTES

Réfection des routes : un chantier d'envergure en bonne voie.

Février 2024 a été marqué par la reprise d'un dicastère d'importance majeure, soit ; la réfection complète de la rue du Village, du carrefour du battoir ainsi qu'une portion de la route cantonale sise sur le territoire communal depuis l'entrée côté Moudon jusqu'à la sortie en direction de Villars-Mendraz.

Cet ambitieux projet a nécessité de nombreuses séances de travail ainsi que des échanges approfondis avec les services de l'Etat de Vaud concernés mais également avec plusieurs ingénieurs spécialisés. Grâce à une collaboration étroite et efficace avec les responsables et les chefs de chantier de l'entreprise Frutiger, les différentes étapes ont pu avancer dans de bonnes conditions.

Les propriétaires, locataires et autres usagers de la route - bien qu'occasionnellement confrontés à des fermetures ou restrictions d'accès – ont, dans l'ensemble, fait preuve de

compréhension. De nombreux messages positifs nous ont été reçus et nous vous en remercions sincèrement.

L'ouverture de la route et la coordination des divers intervenants ont représentées un véritable défi. Aucun oubli ne pouvait être admis. Nous avons dû pleinement faire confiance aux bureaux d'ingénieurs, aux installateurs sanitaires, à la Romande Energie, sans oublier Swisscom, Cablex et d'autres prestataires techniques. Lors de certaines séances de chantier, un nombre impressionnant de tuyaux, tubes et fosses nous a parfois donné des sueurs froides. Il faut bien le dire que « même une chatte n'y aurait pas retrouvé ses petits ! ».

Malgré tous ces défis et durant toute l'année, le chantier a progressé sans trop de retard. Nous sommes confiants sur les délais et pensons que la circulation pourra reprendre normalement d'ici à la fin de l'année. Nous prévoyons également la mise en place d'un système de signalisation hivernal, notamment pour faciliter le travail de déneigement, par l'installation de nos désormais célèbres piquets de slalom orange.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre patience et votre collaboration durant ces mois de travaux. La qualité du résultat final en vaudra la peine !

44 CIMETIERE

- 2 déposes de cendres ont eu lieu au Jardin du souvenir

442 Place de jeux

- La concrétisation du projet du nouvel espace récréatif sera réalisé en 2025, à la fin des travaux de la rue du Village.
- La place de jeux actuelle n'a subi aucune modification. Seul l'entretien courant a été effectué durant cette année.

452 Déchetterie

Les moloks

20'670 kg de déchets ménagers ont été acheminés à la SAIDEF. Le prix d'incinération reste stable à CHF 155.-/tonne. Les coûts de récolte et d'acheminement, par l'entreprise Transvoirie SA, sont de CHF 49.80/tonne auxquels s'ajoutent CHF 174.- par levée des 4 moloks. La taxe communale est toujours de CHF 0.70/kg.

La déchetterie intercommunale de Jorat-Menthue

Une légère hausse de CHF 1'493.- a été comptabilisée. Cette hausse est principalement due à la réfection des accès effectué par une entreprise externe. Les différences de prix observées en 2024 par rapport à 2023 sont :

- **Le papier/carton**, dont les 40 tonnes sont égales à 2023, a une augmentation de prix de reprise de CHF 1'300.-. A noter que le prix de reprise varie chaque mois et se situe entre CHF 20.- et CHF 80.- la tonne. Le prix du transport est quant à lui de CHF 83.- la tonne.
- **Les déchets encombrants**, une augmentation de 8 tonnes a été enregistrées pour un total de 45 tonnes. Le transport est facturé à CHF 259.-/tonne.
- **Le bois**, dont les 38.6 tonnes sont égales à 2023, a un prix d'évacuation de CHF 205.60/tonne.
- **Les matières inertes**, ont diminué de 5.8 tonnes pour un total de 16.14 tonnes. Le prix d'évacuation est de CHF 134.50/tonne.

L'ensemble de ces tonnages concerne les habitants de Jorat-Menthue et d'Hermenches qui acheminent leurs déchets à Villars-Mendraz, soit 750 habitants dont 372 pour la commune d'Hermenches.

Le coût total annuel de CHF 23'728.45 représente un coût de CHF 63.50 par habitant.
La taxe communale par habitant est toujours de CHF 85.- pour les adultes et de CHF 35.- pour les enfants.

Une taxe spéciale pour les agriculteurs est également perçue et s'élève à environ CHF 1'000.- par année.

461 Réseau d'égouts et d'épuration

- Les curages et les passages de caméra ont été réalisés selon des secteurs définis et en tenant compte du budget alloué.
- Au niveau de l'entretien, plusieurs rénovations de tronçons de collecteurs communaux ont été exécutés en lien avec les travaux de la rue du Village.
- Divers dépannages et entretiens des pompes de relevages ont été nécessaires sur l'ensemble de l'infrastructure afin de garantir un bon fonctionnement des installations.
- L'étude et les planifications des futurs travaux de raccordement de la commune à l'EMB ont été effectués.
- Le début des travaux de liaison à l'EMB a démarré en automne.
- Pour les différentes taxes, le règlement en vigueur doit être consulté.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE

51 ENSEIGNEMENT

Pour cette année, 25 élèves d'enseignement primaire ont été enregistrés, ce qui représente un coût de CHF 266.90 par habitant.

Pour cette année, 11 élèves d'enseignement secondaire ont été enregistrés, ce qui représente un coût de CHF 117.45 par habitant.

La participation financière UAPE, parascolaire, est de CHF 88.65 par habitant.

Pour l'accueil familial de jour, la participation financière est de CHF 107.45 par habitant.

53 TRANSPORT

Le coût des transports pour les élèves est de CHF 55.15 par habitant.

6. POLICE

61 CORPS DE POLICE

La Police cantonale vaudoise a comptabilisé 37 événements survenus dans la commune durant l'année 2024.

66 PROTECTION CIVILE

Depuis le 1^{er} juin 2024, l'ORPC occupe des nouveaux locaux à Corcelles-près-Payerne.

Bilan d'activités et données principales de l'ORPC Broye-Vully pour l'année 2024 :

- | | |
|------------------------------------|------|
| ▪ Jours de service total effectués | 1287 |
| ▪ Cours de répétitions | 1246 |
| ▪ Situation d'urgence | 7 |
| ▪ Appui manifestation | 34 |

Faits marquants de l'année 2024 :

- Avril Appui à l'étape payernoise du Tour de Romandie

- Octobre Engagement d'urgence dans le Jura Nord-vaudois en appui de la Police cantonale, pour la recherche d'une personne disparue.

Bilan général :

La baisse prévue des effectifs se poursuit irrémédiablement. La mise en œuvre du projet Tetris se fait attendre. La diminution des effectifs, a amené la dissolution de la compagnie Avenches et la fusion de ses restes avec la dernière compagnie ayant déjà regroupé Moudon et Payerne. Cette fusion d'effectif devrait permettre de garder une capacité d'action conforme au socle de base jusqu'à la fin 2027. L'effectif au 31.12.2024 est de 232 astreints ce qui représente une diminution de 18 personnes par rapport à 2023. Le coût par habitant est de CHF 14.77 pour l'année 2024.

Dans la commune d'Hermenches, un PRU (point de rencontre d'urgence) est maintenant situé au collège et signalisé par un panneau indicatif. Ce point rencontre est à utiliser en cas de crise, de catastrophes naturelles ou de coupure de courant prolongée. Il est doté de radios permettant d'appeler les secours.

8. SERVICES INDUSTRIELS

81 SERVICE DES EAUX

- Le curage des collecteurs d'eau claire a été réalisé.
- La réfection de l'infrastructure totale en traversée de localité a été terminée.
- Une étude a été initiée pour la pose d'infrastructures de liaison entre le village et le quartier de la Moille-Cugy.
- Les diverses taxes peuvent être consultées sur les règlements en vigueur qui se trouvent également sur le site internet de la commune.

CONCLUSION & SIGNATURES

L'engagement de la Municipalité, durant cette année marquée par d'importants travaux dans le village, a été très conséquent. De nombreuses heures de coordination et de séances de chantier ont été nécessaires pour mener à bien cette transformation de la rue du Village.

Il convient également de relever l'assiduité et la disponibilité des membres de la Municipalité qui, au rythme des séances bimensuelles, des représentations diverses au sein des organisations et autres associations intercommunales assurent le bon fonctionnement de notre commune.

La Municipalité remercie vivement la secrétaire ainsi que le boursier pour l'appui à l'élaboration des projets et le travail effectué dans la gestion administrative. La conduite au quotidien de tous les projets et le suivi efficace de nos services communaux sont également à attribuer aux personnes mandatées par la Municipalité, qui remercie particulièrement chaque membre pour leurs disponibilités et compétences mises au profit de la collectivité.

La Municipalité remercie l'ensemble du bureau du Conseil. Nos remerciements vont également à toutes les personnes qui expriment leur intérêt pour les affaires communales en participant de manière constructive aux séances du Conseil Général.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nous vous demandons d'accepter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année écoulée.

LE CONSEIL GENERAL D'HERMENCHES

- Vu le préavis de la Municipalité no 02 - 2025 concernant le rapport de la Municipalité d'Hermenches au Conseil général sur sa gestion durant l'année 2024 ;
Vu le rapport de la commission nommée pour cet objet ;
Vu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter le rapport de la Municipalité d'Hermenches sur sa gestion durant l'année 2024.

Au nom de la Municipalité

Sylvain Crausaz



Syndic

Myriam Gex-Fabry



Secrétaire municipale